

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La volonté des citoyens enfin reconnue

Québec approuve la protection du corridor vert Châteauguay-Léry

(Châteauguay, le 22 mars 2012) — Les citoyens des villes de Châteauguay et de Léry peuvent clamer haut et fort leur réjouissance à la suite de l'annonce faite par Québec de soutenir le développement de la Trame verte et bleue du Grand Montréal dont fait partie le corridor vert Châteauguay-Léry. Dans cette bataille datant de près de quatre ans déjà, plusieurs démarches populaires ont été faites. Les efforts portent enfin leurs fruits.

En déposant le budget 2012-2013, le ministre des Finances du Québec, monsieur Raymond Bachand, a annoncé un investissement de 50 M\$ sur cinq ans dans le but de développer des projets visant la mise en place de ceintures vertes sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Parmi les projets définis par le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la CMM et retenus par Québec, on retrouve « la création d'un corridor vert entre Châteauguay et Léry afin de contrer la perte et la fragmentation d'espaces boisés »¹.

Des groupes écologistes derrière ces avancées

Dans le cadre des consultations publiques du PMAD, SOS Forêt Fernand-Seguin² et Héritage Saint-Bernard³ ont déposé, en octobre dernier, des mémoires en faveur de la protection de la ceinture verte Châteauguay-Léry. Les recommandations prioritaires mises de l'avant visaient à faire reconnaître ce riche territoire comme partie essentielle du corridor vert du Grand Montréal. Par la suite, les deux groupes ont été invités à présenter leurs écrits en audience publique. En adoptant son Plan d'aménagement en décembre dernier, la CMM a fait un premier pas dans la protection de territoires naturels dans la grande région de Montréal.

Mais surtout, une première victoire des citoyens

Rappelons toutefois que ce sont les citoyens des villes de Châteauguay et de Léry qui sont à l'origine de ce combat environnemental. D'abord, en juin 2008, on dénonçait les premières coupes d'arbres derrière l'école Louis-Philippe-Paré, dans un secteur à haute valeur écologique, faites dans le but de construire une infrastructure sportive qui n'aura finalement jamais vu le jour. Quelques semaines plus tard, le groupe SOS Forêt Fernand-Seguin était créé afin de protéger dans son intégralité le corridor vert.

Par la suite, devant répondre à la pression populaire, la Ville de Châteauguay a consulté, à l'automne 2009, la population sur l'opportunité de développer ou de conserver un secteur important du corridor vert Châteauguay-Léry. Dans le cadre de cette consultation, 584 citoyens avaient fait connaître leur avis au conseil municipal. Les gens se sont inscrits largement en faveur d'un scénario de conservation du site naturel.

À la fin 2009, le groupe SOS Forêt Fernand-Seguin a déposé une pétition de 12 000 noms exigeant la protection du corridor vert Châteauguay-Léry au nouveau conseil de ville dirigé par la mairesse Nathalie Simon.

¹ Budget 2012-2013. SECTION Le Québec, ses municipalités, ses régions. Gouvernement du Québec
<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/fr/documents/Municipalites.pdf>

² <http://www.sos-fernand-seguin.com/publications/PMAD/Memoire-CMM-PMAD.pdf>

³ <http://www.heritagestbernard.qc.ca/memoire-cmm-pmad.pdf>

Finalement, en novembre 2010, les résidents de Léry ont soutenu presque unanimement un scénario de conservation du boisé présenté par un comité de citoyens : sur les 158 commentaires recensés, 95 % ont appuyé cette proposition.

L'annonce faite par Québec marque un moment décisif dans la lutte citoyenne pour la protection du corridor vert Châteauguay-Léry. Héritage Saint-Bernard et SOS Forêt Fernand-Seguin sont heureux de savoir que ce havre de biodiversité unique au Québec a de fortes chances d'être protégé intégralement pour les générations futures puisque des outils et des ressources financières sont désormais en place pour faire avancer le dossier.

-30-

Source :

Guy Turcotte

SOS Forêt Fernand-Seguin, 450 699-7475, 514 970-7475, sos.fern@sympatico.ca

Dominic Gendron

Héritage Saint-Bernard, 450 698-3133 poste 226, dominic.gendron@heritagestbernard.qc.ca

Pièces jointes : Budget 2012-2013

Carte corridor vert Châteauguay-Léry (crédit — Héritage Saint-Bernard)

Prucheraie (crédit — Dominic Gendron)

Renards roux (crédit — Dominic Gendron)